

À retourner à PPA, Service Admissions
5, rue Lemaignan • 75014 Paris
Tél : 01 40 79 93 90 • e-mail : admissions@ppa.fr • www.ppa.fr

À remplir par PPA
Dossier reçu le

MASTÈRES «ONLINE» EN ALTERNANCE

SESSION JANVIER 2019

CYCLE MASTÈRE - BAC +3 À BAC +5

4^e année

- Mastère Communication et Marketing Digital
- Mastère Communication Institutionnelle
- Mastère Management Commercial
- Mastère Supply Chain
- Mastère Banque - Assurance
- Mastère Conseil, Audit et Contrôle de Gestion

ÉTAT CIVIL

Mme M. Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone : Portable :

e-mail (caractères très lisibles) :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Nationalité : Française Étrangère (préciser)

Numéro de Sécurité sociale :

SITUATION DE FAMILLE

Nom et adresse des parents (si différente de l'adresse permanente de l'étudiant) :

CP : Ville :

Profession du Parent 1 (ou tuteur) : Profession Parent 2 :

Catégorie socioprofessionnelle (1 = cadre/dirigeant/directeur - 2 = salarié - 3 = fonctionnaire - 4 = autre) : Parent 1 Parent 2

Téléphone du Parent 1 : Téléphone du Parent 2 :

E-mail du Parent 1 : E-mail du Parent 2 :

VOTRE PARCOURS SCOLAIRE

DE LA TERMINALE À VOTRE DERNIÈRE ANNÉE D'ÉTUDES

Année	Diplôme ou Titre préparé	Nom et adresse de l'établissement	Date d'obtention
..... /			
..... /			
..... /			
..... /			
..... /			

LANGUES

1^{re} langue : Niveau : faible moyen élevé
2^e langue : Niveau : faible moyen élevé
3^e langue : Niveau : faible moyen élevé

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU L'ÉTABLISSEMENT ?

Cochez une ou plusieurs cases

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Publicité presse (précisez) | <input type="checkbox"/> Ancien élève de PPA |
| <input type="checkbox"/> E-mailing / courrier postal | <input type="checkbox"/> Maître de stage / tuteur |
| <input type="checkbox"/> Journée Portes Ouvertes | <input type="checkbox"/> Enseignant / professeur |
| <input type="checkbox"/> Site Internet | <input type="checkbox"/> Autre (précisez) |
| <input type="checkbox"/> Salons et forums | |

ADMISSIONS

PROCÉDURE D'ADMISSION

► Pour les étudiants

L'admission se déroule en deux étapes :

- 1 | Étude du dossier
- 2 | Concours comportant 3 épreuves :
 - QCM d'anglais
 - Test d'aptitudes générales au management
 - Entretien de groupe ou individuel

► Pour les salariés de + de 26 ans

L'admission se déroule en trois étapes :

- 1 | Étude du dossier
- 2 | Entretien individuel de motivation
- 3 | Entretien avec un conseiller pour les modalités de financement

CONDITIONS D'ADMISSION

- 4^e année : titulaires d'un Bac+3
(Licence, école de commerce,...)

CONSTITUTION DU DOSSIER

Après étude de votre dossier de candidature, si le jury vous déclare "admissible", vous serez convoqué(e) pour passer le concours d'entrée de PPA.

ÉLÉMENTS À FOURNIR LE JOUR DU CONCOURS AU PLUS TARD

- ▶ Une photographie d'identité
- ▶ Une photocopie de la pièce d'identité
- ▶ Les relevés de notes des deux dernières années d'études
- ▶ Les photocopies des diplômes obtenus (certifiés conformes et traduits en français ou anglais pour les étudiants hors U.E.)
- ▶ Une lettre de soutien d'un professeur, d'un chef d'établissement ou d'un cadre de société (facultatif)
- ▶ Un curriculum vitae
- ▶ Une lettre de motivation

FINANCEMENT

- ▶ Aucun frais de concours
- ▶ 2 modes d'alternance
 - a) Contrat de professionnalisation (statut salarié)
 - b) Convention de stage longue durée, COSTAL (statut étudiant)
- ▶ L'école fait bénéficier aux étudiants d'emprunts bancaires à taux préférentiels négociés avec ses partenaires bancaires (Bred, BNP, Le Crédit Lyonnais, Société Générale). Ces prêts sont remboursables durant les 3 ou 4 années qui suivent la fin des études.
- ▶ Pour les salariés, un financement par l'entreprise est possible dans le cadre du plan de formation de l'entreprise, d'un FONGECIF ou d'une période de professionnalisation.

FRAIS DE DOSSIER ET DE SCOLARITÉ ANNUELS ⁽¹⁾

A | Frais de dossier : 300 € à verser lors de l'inscription.

B | Frais de scolarité.

⁽¹⁾ Les participants ayant débuté un contrat de professionnalisation ou une convention de stage longue durée (COSTAL) dite "intégrale" avant le 01/03/2019 n'auront aucun frais de scolarité à verser.

⁽²⁾ La deuxième modalité ne concerne que les étudiants citoyens de l'Union Européenne.

FRAIS DE SCOLARITÉ SESSION DE JANVIER 2019

	1 ^{RE} MODALITÉ ⁽¹⁾ VERSEMENT GLOBAL	2 ^E MODALITÉ ^{(1) (2)} RÈGLEMENT EN 9 FOIS	
4 ^e année	7 405 €	850 € / versement	7 650 €

Si le jury d'admission à la suite du concours l'estime nécessaire, le candidat devra suivre :

- Soit un séminaire de mise à niveau pour les admissions parallèles
- Soit un trimestre de validation (Oct./Nov./Déc.)